

AVIS D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

prescrivant l'ouverture d'une enquête parcellaire complémentaire en vue de la réalisation du projet de requalification urbaine de l'îlot de l'Hébrardie à Cajarc

Par arrêté n° E-2023-139 du 25 mai 2023, une enquête parcellaire complémentaire à l'enquête parcellaire menée du 14 octobre 2022 au 2 novembre 2022 concernant le projet susvisé, d'une durée de 16 jours, est prescrite du **lundi 26 juin 2023 à 10h00 au mardi 11 juillet 2023 à 16h00 inclus**.

À l'issue de l'enquête parcellaire, la préfète du Lot statuera par un arrêté de cessibilité sur la liste des parcelles ou droits réels immobiliers à exproprier.

Le commissaire-enquêteur est M. Thierry BONIN, officier de gendarmerie en retraite. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, les éléments du dossier d'enquête publique sont consultables :

- sur support papier en mairie de Cajarc, siège de l'enquête, et mis à disposition du public afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- sur un poste informatique mis à disposition pendant la durée de l'enquête publique, à l'espace France services de Cajarc, sur rendez-vous préalable au 05 65 40 65 20 ;
- sur le site Internet des services de l'État du Lot via le lien <https://www.lot.gouv.fr/cajarc-requalification-urbaine-de-l-ilot-de-l-a14098.html> ainsi que sur le site de la mairie de Cajarc (<http://www.cajarc.fr>)

M. Thierry BONIN, commissaire-enquêteur, siégera en mairie de Cajarc pour recevoir les personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations sur l'opération projetée, aux jours et heures définis comme suit :

- **le lundi 26 juin 2023, de 10h00 à 12h00 ;**
- **le mercredi 5 juillet 2023, de 10h00 à 12h00 ;**
- **le mardi 11 juillet 2023, de 14h00 à 16h00.**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra présenter, à sa convenance, ses observations et propositions au commissaire-enquêteur selon l'une ou plusieurs des modalités suivantes :

- sur le registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur déposé à la mairie de Cajarc, aux heures d'ouverture au public ;
- par voie électronique à l'adresse mail suivante : commissaire-enqueteur-cajarc@laposte.net ;
- par courrier postal adressé à la mairie de Cajarc (46 160), à l'attention de M. le commissaire enquêteur, avec la mention « Parcellaire Hébrardie ».

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en DDT du Lot et en mairie de Cajarc ainsi que sur le site Internet des services de l'État du Lot via le lien

<https://www.lot.gouv.fr/cajarc-requalification-urbaine-de-l-ilot-de-l-a14098.html> pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations relatives au projet peuvent être demandées auprès du maître d'ouvrage, Jean-Pierre GINESTET adjoint délégué au maire de Cajarc, par courriel (accueil@cajarc.fr).

Fait à Cahors, le 25 mai 2023

Pour la préfète et par délégation
La directrice départementale
des territoires du Lot adjointe



Cécile DUMAINE-ESCANDE